



Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37 with BAC

Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Date d'émission: 06/25/2018

Version : : 2.0

SECTION 1 : Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37 with BAC

1.2. Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

Utilisation de la substance/mélange : Sur ordonnance seulement

1.3. Fournisseur

Fabricant

Bisco, Inc.
1100 W. Irving Park Rd.
Schaumburg, IL 60193
T 1.847.534.6000 - F 1.847.891.5049
sales@bisco.com - www.bisco.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC - Centre de communication en cas d'urgence, ouvert 24 h/24
Amérique du Nord : 1-800-424-9300 Hors Amérique du Nord : 1-703-527-3887, appel en PCV/à frais virés acceptés

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

GHS-US classification

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A
Dangereux pour l'environnement aquatique -
Risque chronique Catégorie 3

H314
H412

Provoque des brûlures cutanées et des lésions oculaires graves
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. GHS Éléments d'étiquetage, y compris déclarations de prudence

GHS-US étiquetage

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



Mentions de danger (GHS-US) : H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (GHS-US) : P260 - Ne pas respirer les vapeurs.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331 - En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau, prendre une douche.
P304+P340 - En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 - En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer en toute sécurité conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur

2.3. Autres dangers n'entraînant pas une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37 with BAC

Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Non applicable

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	GHS-US classification
Acide phosphorique, conc=85%	(N° CAS) 7664-38-2	30 à 45	Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318
Chlorure de benzalkonium	(N° CAS) 63449-41-2	1 à 5	Acute Tox. 3 (Oral), H301 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des catégories de danger et des mentions de danger H : voir section 16

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours - Généralités	: Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après inhalation	: Évacuer la victime et lui faire respirer de l'air frais, et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Rincer la peau à l'eau ou prendre une douche. Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Brûlures.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Graves lésions oculaires.
Symptômes/effets après ingestion	: Brûlures.

4.3. Consultation médical et traitement spécial immédiats, si nécessaire

Traitement symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
--------------------------------	---

5.2. Dangers spécifiques résultant de la substance chimique

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
------------	---

5.3. Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome. Protection complète du corps.
------------------------------	--

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence	: Ventiler la zone de déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
----------------------	--

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".
--------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37 with BAC

Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Utiliser une matière absorbante pour absorber les liquides déversés.
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Acide phosphorique, conc=85% (7664-38-2)

Non applicable

Chlorure de benzalkonium (63449-41-2)

Non applicable

8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection personnel

Protection des mains :

Gants de protection

Protection oculaire :

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps :

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires :

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
Apparence : Semi-gel
Couleur : Bleu
Odeur : Inodore
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : < 1
Point de fusion : < 0 °C
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : > 100 °C
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37 with BAC

Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Chlorure de benzalkonium (63449-41-2)	
DL50 orale rat	600 mg/kg (Rat, Documentation)
DL50 cutanée rat	1 560 mg/kg (Rat, Documentation)
ATE US (oral)	100 mg/kg poids corporel
ATE US (dermique)	1 560 mg/kg poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque des brûlures cutanées et des lésions oculaires graves.
pH: < 1

Lésions oculaires/irritation oculaire graves : Non classé
pH: < 1

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé
– exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé
– exposition répétée

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37 with BAC

Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Brûlures.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Graves lésions oculaires.
Symptômes/effets après ingestion	: Brûlures.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Acide phosphorique, conc=85% (7664-38-2)

CL50 poisson 1	138 mg/l (Poisson)
----------------	--------------------

Chlorure de benzalkonium (63449-41-2)

CL50 poisson 1	0,85 mg/l (96 h, Salmo gairdneri)
CE50 Daphnie 1	0,016 mg/l (48 h, Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Acide phosphorique, conc=85% (7664-38-2)

Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité : non applicable.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	Non applicable
Demande chimique en oxygène (DCO)	Non applicable
DThO	Non applicable
DBO (% de DThO)	Non applicable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Acide phosphorique, conc=85% (7664-38-2)

Potentiel de bioaccumulation	Ne contient pas de composants à potentiel bioaccumulatif.
------------------------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

Acide phosphorique, conc=85% (7664-38-2)

Écologie - sol	Aucune donnée (de test) n'est disponible concernant la mobilité des composants.
----------------	---

12.5. Autres effets indésirables

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Département du transport (DOT)

Conformément aux exigences du département du transport américain

Description du document de transport	: UN1805 Solution d'acide phosphorique, 8, III
N° ONU(DOT)	: UN1805
Désignation de transport officielle (DOT)	: Solution d'acide phosphorique
Matière corrosive (DOT)	: 8 - Matière corrosive 8 - Matière corrosive 49 CFR 173.136
Groupe d'emballage (DOT)	: III - Danger mineur
Étiquettes de danger (DOT)	: 8 - Corrosive



DOT Emballage non vrac (49 CFR 173.xxx)	: 203
DOT Emballage vrac (49 CFR 173.xxx)	: 241

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37 with BAC

Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

DOT Dispositions spéciales (49 CFR 172.102)	: A7 - L'emballage en acier doit être résistant à la corrosion et posséder une protection contre la corrosion. IB3 - GRV autorisés : Métal (31A, 31B et 31N); Plastiques rigides (31H1 et 31H2); Composite (31HZ1 et 31HA2, 31HB2, 31HN2, 31HD2 et 31HH2). Exigence supplémentaire : Seuls les liquides ayant une pression de vapeur inférieure ou égale à 110 kPa à 50 °C (1,1 bar à 122 °F) ou 130 kPa à 55 °C (1,3 bar à 131 °F) sont autorisés, sauf pour ONU2672 (voir également la disposition spéciale IP8 dans le Tableau 2 pour UN2672). N34 - Les matériaux de construction en aluminium ne sont pas autorisés pour toute partie de l'emballage qui est normalement en contact avec la matière dangereuse. T4 - 2.65 178.274(d)(2) Normal178.275(d)(3) TP1 - Le taux de remplissage maximal ne doit pas dépasser le taux de remplissage déterminé par les éléments suivants : Taux de remplissage = $97 / 1 + a (t_r - t_f)$ Où t_r est la température de vrac moyenne maximum durant le transport et t_f est la température en degrés Celsius du liquide durant le remplissage.
DOT Exceptions d'emballage (49 CFR 173.xxx)	: 154
DOT Limites de quantité pour les avions de transport de passagers/rail (49 CFR 173.27)	: 5 L
DOT Limites de quantité pour les avions de transport cargo uniquement (49 CFR 175.75)	: 60 L
DOT Emplacement d'arrimage dans le navire	: A - La matière peut être arrimée sur le pont ou sous le pont dans un navire de charge ou un navire à passagers.
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Transport de matières dangereuses

Description du document de transport	: UN1805 Acide phosphorique, LIQUIDE (Acide phosphorique, LIQUIDE), 8, III
N° ONU (TDG)	: UN1805
Désignation de transport officielle (Transport de matières dangereuses)	: Acide phosphorique, LIQUIDE
TDG Classes de danger principales	: 8 - Matière corrosive 8 - Corrosives
Groupe d'emballage	: III - Danger mineur
Limite d'explosivité et indice de quantité limitée	: 5
Indice de véhicule routier à passagers ou véhicule ferroviaire à passagers	: 5

Transport maritime

Transport aérien

Description du document de transport (IATA)	: UN 1805 , 8
N° ONU (IATA)	: 1805
Matière corrosive (IATA)	: 8 - Corrosives

SECTION 15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Règlements fédéraux des États-Unis

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Règlements internationaux

CANADA

Pas d'informations complémentaires disponibles

UE-Réglementations

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Règlements des États des États-Unis

Pas d'informations complémentaires disponibles

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37 with BAC

Fiche de données de sécurité

conformément au registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

SECTION 16 : Autres informations

Date de révision :

Texte complet des mentions H :

H301	Toxique en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque des brûlures cutanées et des lésions oculaires graves
H318	Provoque de graves lésions cutanées
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SDS US (GHS HazCom 2012)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit